Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8370853
Centre d'intérêt: 260

Tremblay, Alain.

Propositions sur des moyens de sensibilisation à la douance et au talent et sur les mécanismes d'identification des élèves doués et talenteux / préparé par Alain Tremblay ; pour le Ministère de l'éducation. -- [Québec (Province)] : s.n., 1983.
iii, 51, xiv f. ; 28 cm.

Bibliogr.: f. 50-51.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Surdoué *Dépistage *Attitude des parents *Attitude de l'enseignant *Attitude de l'administrateur *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

L'implantation de programmes et de mécanismes visant à répondre aux différents besoins manifestés par les élèves doués suppose un certain nombre de préalables. Un premier volet du document propose à cet effet aux organismes scolaires des moyens concrets de sensibilisation à la douance destinés aux parents, au personnel enseignant, aux professionnels non enseignants et aux administrateurs scolaires. Le second volet est consacré à cette autre question préalable qui est celle du dépistage et de l'identification des élèves doués: types d'approche, instruments de mesure, procédure d'identification.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q8370853

PROPOSITIONS SUR DES MOYENS DE SENSIBILISATION A LA DOUANCE ET AU TALENT ET SUR LES MECANISMES D'IDENTIFICATION DES ELEVES DOUES ET TALENTUEUX

Préparé par:

Alain Tremblay

pour le

MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUBEC

Mars 1983

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION	3
CHAPITRE I - SENSIBILISATION AUPRES DES PARENTS	5
1.1 PROBLEMATIQUE	6
1.2 MOYENS A PRIVILEGIER	7
1.2.1 Lettre d'information	8
1.2.2 Publication d'articles dans des journaux locaux	9
1.2.3 Conférences	11
1.2.4 Groupes de discussion	12
1.2.5 Rapports d'activités	13
1.2.6 Formation d'un groupe de parents...	13
1.3 CONCLUSION	15
CHAPITRE II - SENSIBILISATION AUPRES DU PERSONNEL ENSEIGNANT..	17
2.1 PROBLEMATIQUE	18
2.2 MOYENS A PRIVILEGIER	19
2.2.1 Ateliers de travail	20
2.2.2. Conférences	21
2.2.3 Perfectionnement des Maîtres	23
2.3 CONCLUSION	24

TABLE DES MATIERES

Page

CHAPITRE III - SENSIBILISATION AUPRES DES PROFESSIONNELS NON ENSEIGNANTS ET ADMINISTRATEURS SCOLAIRES 26

3.1 PROBLEMATIQUE 27

3.2 MOYENS A PRIVILEGIER 28

3.2.1 Ateliers de travail 29

3.2.2 Conférences 30

3.2.3 Séminaires 30

3.3 CONCLUSION 31

CHAPITRE IV - L'IDENTIFICATION DES ELEVES DOUES ET TALENTUEUX 33

4.1 PROBLEMATIQUE 34

4.2 TYPES D'APPROCHES ET INSTRUMENTS DE DEPISTAGE 35

4.2.1 Approche objective 35

4.2.2 Approche subjective 37

4.2.3 Approche pluridimensionnelle 39

4.3 PROPOSITIONS SUR UNE PROCEDURE D'IDENTIFICATION 40

4.3.1 Questionnaires aux parents 41

4.3.2 Grilles d'évaluation aux enseignants et spécialistes 41

4.3.3 Jugement des pairs 42

4.3.4 Résultats de travaux scolaires .. 42

4.3.5 Test de rendement scolaire 43

4.3.6 Test de créativité 43

TABLE DES MATIERES

Page

4.3.7 Questionnaire d'intérêts 44

4.3.8 Test d'intelligence 44

4.3.9 Elaboration de dossiers personnels 45

4.4 CONCLUSION 45

CONCLUSION GENERALE 48

REFERENCES 50

Annexe I

INTRODUCTION

L'intérêt porté à la douance [1] et au talent étant un phénomène plutôt récent dans les milieux scolaires francophones, la nécessité de mettre en place des mécanismes visant à répondre aux différents besoins manifestés par les élèves doués et talentueux est ressentie à de nombreux niveaux. Cela implique également d'autres types de besoins au niveau des parents, des enseignants, des professionnels non enseignants et administrateurs scolaires en terme d'information, de formation et de support.

Ces différents agents sont concernés lors de l'implantation de programmes d'intervention destinés aux enfants doués et talentueux et il importe de les sensibiliser aux caractéristiques et besoins spécifiques de ces derniers. D'une part, les parents avec lesquels le ministère de l'Education juge essentiel d'établir une collaboration dans le cheminement éducatif de leurs enfants et d'accroître leur participation au fonctionnement de certaines activités éducatives à l'école. D'autre part, le personnel enseignant qui sans contredit, s'avère la clé du succès d'un programme d'intervention destiné aux élèves doués et talentueux, particulièrement lorsque les modèles recommandés par le ministère visent de l'enrichissement à l'intérieur de la classe régulière plutôt que la création de classes spéciales formées de regroupement d'enfants doués et talentueux. Finalement, les professionnels non enseignants et cadres scolaires auxquels incombent certaines responsabilités dans leur mission respective de l'éducation des enfants.

C'est en partie l'ignorance des caractéristiques de fonctionnement et des besoins spécifiques de ces élèves ainsi que l'existence de nombreux préjugés qui persistent à la défaveur de ceux-ci qui rendent prioritaire une démarche de sensibilisation auprès de ces agents si l'on désire

---

(1) *Néologisme québécois qui sert à traduire le terme anglais "Giftedness".*

réaliser les objectifs d'intégration dans tout le système scolaire.

C'est dans cette optique que nous a été confié le présent mandat de rédiger un document proposant aux organismes scolaires des moyens concrets de sensibilisation à la douance et au talent en vue de l'implantation de programmes d'intervention destinés aux élèves doués et talentueux.

A ce mandat s'ajoute la présentation de mécanismes les plus appropriés à l'identification et à la connaissance de cette population scolaire spécifique puisque les identifier clairement correspond à identifier leurs besoins et pouvoir leur offrir des services éducatifs adéquats.

CHAPITRE I

SENSIBILISATION AUPRES DES PARENTS

1.1 PROBLEMATIQUE

Lors de l'implantation d'un programme d'intervention destiné à une clientèle scolaire spécifique, nous avons vu que plusieurs agents sont concernés, parmi ceux-ci, les parents des enfants. Leur collaboration tant dans l'échange d'informations que dans le support à titre de personnes-ressources pour des élèves doués et talentueux s'avère une nécessité lors de l'élaboration et la réalisation d'activités éducatives prenant place à l'école.

Les parents désirent connaître les responsabilités de l'école et savoir comment ils pourraient participer, ainsi la nécessité d'une sensibilisation ressort à travers certains besoins. Les inquiétudes de ceux-ci lorsqu'ils apprennent que leur enfant est doué ou talentueux et nécessiterait des services éducatifs spécifiques font apparaître l'un des premiers besoins auquel les organismes scolaires doivent répondre afin d'établir une collaboration parent/école. Une bonne communication entre les parents et les enseignants peut amener des échanges d'informations concernant les forces, les faiblesses et l'évolution de leurs enfants et en retour, des feedback des parents sur les intérêts et les comportements de ceux-ci pourraient apporter des résultats très positifs pour l'éducation ou les services à offrir à l'enfant.

Il existe plusieurs modalités que peuvent utiliser les organismes scolaires pour assurer cette collaboration avec les parents, entre autres, des lettres d'information, des conférences, des groupes de discussion, des rapports d'activités et des visites à l'école.

Certains parents peuvent même devenir des personnes-ressources pour les élèves doués et talentueux et cette participation active des parents ne fait qu'accroître les chances de réussite d'un programme pour cette clientèle scolaire spécifique. Cependant, le but premier de ce document étant de présenter des moyens de sensibilisation auprès des parents, nous nous orienterons plutôt vers les modalités visant plus particulièrement une sensibilisation.

Un dernier point s'ajoute à ces modalités, soit la formation d'un groupe de parents d'enfants doués et talentueux qui pourrait devenir un moyen privilégié de sensibilisation et de coordination d'activités.

La nécessité de conserver une communication vivante entre les parents et l'école ainsi que de considérer les suggestions de ces derniers concernant les politiques et les plans d'un programme destiné aux élèves doués et talentueux s'avèrent deux des principaux objectifs à réaliser si l'école veut répondre adéquatement aux besoins de ces élèves.

Une fois tracée la problématique de ce chapitre ayant trait à certains besoins des parents ainsi que la nécessité de leur éventuelle coopération, nous allons aborder différents moyens de sensibilisation à privilégier.

1.2 MOYENS A PRIVILEGIER

Les modalités qui vont suivre, possèdent tous le même but soit la sensibilisation des parents à la douance et au talent. Cependant, certaines d'entre elles peuvent avoir des effets plus grands au niveau de la population. L'inventaire de ces modalités

présentera d'abord les objectifs spécifiques des différents moyens de sensibilisation que nous jugeons les plus pertinents et ensuite leur contenu possible. Nous nous attarderons quelque peu sur certains avantages et désavantages de chacune de ces modalités pour finalement tirer une brève conclusion sur certains effets à court et à long terme de telles démarches.

1.2.1 Lettre d'information

Lorsqu'une commission scolaire désire offrir des services éducatifs particuliers à ses élèves doués et talentueux, une des premières démarches réside probablement à donner de l'information à tous les parents de son territoire. Si l'administration locale veut obtenir des résultats positifs, nous avons vu qu'elle devra miser beaucoup sur une communication vivante avec les parents.

L'objectif principal de cette première communication, par l'intermédiaire d'une lettre d'information, est en particulier de faire part des intentions et des objectifs du projet aux parents de la commission scolaire. A l'intérieur de cette lettre, doit également se retrouver certains éléments montrant que les enfants présentant des aptitudes ou habiletés supérieurs à la moyenne possèdent des besoins qui leur sont spécifiques et surtout qu'ils sont en droit d'avoir des services particuliers pouvant y répondre. La nécessité de sensibiliser les parents sur l'importance de leur éventuelle collaboration pour la bonne marche d'un tel projet doit elle aussi faire partie de cette première communication. Certes, le contenu de cette lettre ne doit pas être surchargé de nombreuses caractéristiques des enfants doués et talentueux et des besoins qui leur sont rattachés; cependant, elle doit susciter un

intérêt chez les parents et surtout ouvrir des portes à de futures communications.

L'avantage premier de cette lettre d'information réside dans l'impact de sa diffusion qui rejoint toute la population parentale de la commission scolaire. Un second point favorable à cette première communication se situe au niveau de l'intérêt qu'elle peut susciter en terme d'un besoin plus grand d'information ou encore d'un désir d'implication de certains parents conscients de la coopération qu'ils peuvent apporter.

Il est certain que cette lettre d'information n'est qu'une partie d'un plan de sensibilisation développé par une commission scolaire et que d'autres démarches devront répondre à des attentes plus précises de la part des parents soit en terme d'information plus complète sur les besoins de ces enfants et les façons d'y répondre et même sur les possibilités offertes aux parents désirant s'impliquer plus particulièrement comme personnes-ressources ou autres.

Elle doit également faire part aux parents de la prochaine collaboration qui leur sera proposée lors de la période d'identification des élèves doués et talentueux et de l'importance d'avoir leur point de vue sur leur propre enfant à partir de caractéristiques d'enfants doués et talentueux.

1.2.2 Publication d'articles dans des journaux locaux

La communication d'information d'ordre général sur la douance et le talent, par l'intermédiaire des journaux peut permettre une sensibilisation au niveau de la popu-

lation et, entre autres, les parents des enfants. Une administration scolaire désireuse d'offrir des services et d'implanter des programmes d'intervention destinés aux élèves doués et talentueux devra compter sur de nombreuses ressources dans le milieu et, la publication d'articles dans des journaux locaux, peut également susciter beaucoup d'intérêt chez plusieurs personnes.

Ce type d'approche a d'ailleurs déjà été utilisé à grande échelle par la publication de plusieurs articles dans le journal La Presse au cours de l'été 1981, coïncidant avec la tenue à Montréal du Congrès Mondial sur l'Enfance Surdouée.

Ainsi, une parution hebdomadaire d'une demi-page pendant une période de quelques mois peut devenir un moyen de sensibilisation des plus efficaces. Ces articles peuvent toucher de nombreux sujets se rattachant aux élèves doués et talentueux dont les caractéristiques de ces enfants, leurs besoins spécifiques ainsi que les moyens utilisés afin d'y répondre adéquatement. Elle peut également faire disparaître les nombreux préjugés reliés à cette clientèle scolaire spécifique.

Tout organisme scolaire devra tenir compte de l'impact que ces publications peuvent avoir sur la population et mettre en place divers mécanismes servant à compléter ou de faire suite aux différents articles parus. Un de ceux-là pourrait correspondre à des ateliers-conférences dont nous traitons un peu plus loin.

1.2.3 Conférences

Parmi les modalités permettant d'effectuer une sensibilisation auprès des parents, une approche de style conférences données à la commission scolaire ou une université située à proximité et ce, par des spécialistes dans le domaine de la douance ou encore des personnes responsables de la mise sur pied de programmes d'intervention, peut s'avérer un moyen très efficace d'offrir de l'information à une partie importante de la population parentale. Ces conférences permettraient de fournir aux intéressés des éléments de compréhension servant à répondre à leurs différentes attentes.

Quelques conférences organisées dans le but de renseigner les parents sur les caractéristiques des enfants doués et talentueux, leurs besoins éducatifs spécifiques et les différentes possibilités de services éducatifs pouvant répondre à ces besoins ainsi que les besoins auxquels les parents peuvent répondre dans leur relation avec leurs enfants à la maison.

Une série de trois conférences pourrait très bien satisfaire un tel programme et ainsi permettre aux parents d'être à jour par rapport à toutes leurs interrogations sur la douance et le talent.

Nous n'entrerons pas en détail dans les contenus spécifiques de chacune de ces conférences, ceci pouvant être laissé à la discrétion du conférencier. Cependant, les différents éléments se trouvant dans l'annexe "A" pourraient servir de point de départ à un plan de discussion, du moins en ce qui a trait aux caractéristiques et aux

besoins spécifiques des élèves doués et talentueux.

Une autre modalité, se rapprochant d'une approche par conférences, peut également permettre une sensibilisation auprès des parents; il s'agit de groupes de discussion.

1.2.4 Groupes de discussion

Ce type d'approche pourrait probablement assurer une meilleure intégration de l'information transmise aux parents ainsi qu'une plus grande implication de ceux-ci. Il peut être formé de quelques parents et de la personne responsable du programme d'intervention à la comission scolaire ou encore d'une personne-ressource.

Toujours dans le but de maintenir une collaboration parents/école, ce groupe de discussion pourrait avoir un mandat mieux défini et surtout pouvoir mieux répondre aux attentes des parents. Il est certain que cette modalité dépasse quelque peu un niveau de sensibilisation et peut être en place lors de l'implantation de services éducatifs particuliers aux élèves doués et talentueux; cependant, cette forme de rencontres peut satisfaire certains besoins qu'une simple conférence ne peut se permettre d'aborder.

Tout comme la modalité qui suit, ces types d'intervention débordent d'un contenu strictement de sensibilisation mais nous tenions à l'aborder du fait qu'ils peuvent permettre une communication vivante entre l'école et les parents et nous connaissons tous l'importance de cette communication pour assurer des résultats positifs à l'intervention auprès des élèves doués.

1.2.5 Rapports d'activités

Dans tout programme d'intervention pour les élèves doués et talentueux, un des points importants à souligner est certes la nécessité de présenter aux parents des rapports d'activités ou d'étapes sur le fonctionnement du projet et du cheminement de leur enfant à travers celui-ci. Ces rapports peuvent se présenter sous forme de lettres ou préférablement, de rencontres entre les parents et les agents concernés soit l'enseignant ainsi que la personne responsable du projet.

L'opportunité de certaines visites à l'école de la part des parents peut également permettre une bonne collaboration parents/école; nous tenons à mentionner ces trois modalités uniquement à titre de renseignement pour les organismes scolaires désirant offrir des services à la clientèle scolaire spécifique que représentent les élèves doués et talentueux.

La prochaine modalité permettant une sensibilisation auprès des parents pourrait s'avérer un des meilleurs moyens de sensibilisation; cependant, il rejoint uniquement une partie de la population soit les parents d'enfants doués et talentueux.

1.2.6 Formation d'un groupe de parents

La mise sur pied d'un tel regroupement de parents ayant des enfants doués et talentueux en terme d'association pourrait éventuellement répondre à des besoins d'information et même de support pour les parents. Il faut dire qu'il existe déjà au Québec une association du genre mais

qu'elle regroupe des parents du secteur anglophone et que peu de francophones sont membres de cette association. Il s'agit du "Quebec Association for Parents of Gifted Children Inc." auquel trois secteurs anglophones de la région de Montréal participent.

Ce type d'association diffuse périodiquement un feuillet comportant de l'information soit en terme de caractéristiques, de difficultés rencontrées par les enfants doués et talentueux et de suggestions faites aux parents au niveau des attitudes à avoir avec leur enfant. Ce communiqué peut également servir afin de trouver des personnes-ressources pour élèves doués et même permettre la diffusion d'articles pertinents sur les enfants doués et talentueux.

Il semble de plus que cette association réponde à des besoins et attentes concrètes de la part des parents et qu'ils soient satisfaits d'être membres de cette association. Il pourrait s'avérer des plus utiles de créer une aile francophone à cette association et d'étendre ces services au niveau des diverses régions de la province. Au fur et à mesure que les organismes scolaires offriront des services aux élèves doués et talentueux, ce genre de besoin en terme d'association de parents devrait se faire sentir des plus urgents. L'expérience américaine semble également correspondre à des besoins concrets et même permettre à de tels types d'associations d'avoir certains pouvoirs au niveau législatif.

Certes, il ne revient pas à une commission scolaire de prendre en main l'organisation d'une telle association; cependant, elle devrait favoriser la création d'un mouvement

du genre et servir de support à l'occasion. Nous tenons à souligner l'effet de sensibilisation d'une association du genre et de l'importance pour les parents ayant un ou plusieurs enfants doués et talentueux de pouvoir adhérer à cet organisme. Il s'agit là d'une modalité concrète de sensibilisation auprès des parents qu'il faudrait à tout prix favoriser dans chaque grande région de la province afin d'ouvrir la voie à une sensibilisation des plus efficaces.

1.3 CONCLUSION

Nous avons vu se tracer à travers la problématique soulevée au début de ce chapitre, les différents objectifs d'une sensibilisation auprès des parents sur le phénomène de la douance et du talent chez les enfants. Les divers moyens de sensibilisation ayant été traités, nous pouvons constater les impacts de chacun à travers certaines expériences faites au Québec ou encore aux Etats-Unis. Comme mentionné précédemment, certains de ces moyens dépassent le cadre d'une simple sensibilisation mais se doivent d'être présents dans l'élaboration d'un programme d'intervention auprès des élèves doués et talentueux. Une activité comme la formation d'une association de parents d'enfants doués peut très bien remplir des objectifs de sensibilisation et ne doit pas être à négliger.

Que ce soit par la publication d'articles dans des journaux locaux, de lettres d'information ou encore de soirées-conférences et même à l'aide de différentes approches, une sensibilisation des parents et par conséquent de la population générale se doit d'être effectuée, en particulier au moment où l'éducation des élèves doués et talentueux devient une nécessité des plus présentes.

Les effets à court terme d'une telle sensibilisation auprès des parents se ressentent surtout dans la meilleure connaissance du phénomène de la douance et du talent et par conséquent, d'une diminution des nombreux préjugés reliés aux enfants doués et talentueux. A moyen et long terme, cette sensibilisation peut susciter un intérêt croissant chez les parents, pouvant faire naître une plus grande motivation à s'impliquer dans le cheminement éducatif de leur enfant que ce soit dans une simple collaboration ou même de devenir personne-ressource pour les élèves doués et talentueux.

Ce document veut favoriser une sensibilisation auprès des parents ainsi que des autres agents concernés; dans ce but, nous avons préparé à l'annexe "A" différents documents pouvant servir de matériel lors d'une phase de sensibilisation. Une synthèse de ces différents éléments, publiée sous forme de pamphlet, pourrait également être distribué aux parents, enseignants, professionnels non-enseignants et cadres scolaires et devenir un instrument efficace de sensibilisation. Toute forme de sensibilisation doit, bien entendu, s'effectuer auprès de tous les agents concernés dans une même période de temps. Nous avons choisi de séparer ce document en trois parties distinctes bien que l'on se doive d'agir à ces trois niveaux et que certains moyens de sensibilisation peuvent rejoindre plusieurs agents dans un seul temps.

CHAPITRE II

SENSIBILISATION AUPRES DU PERSONNEL ENSEIGNANT

2.1 PROBLEMATIQUE

Le personnel enseignant a également besoin d'informations concernant les élèves doués et talentueux si l'on souhaite transformer les résistances aux changements en une collaboration efficace car selon plusieurs, la clé du succès d'un programme pour les doués et talentueux réside en majeure partie sur l'enseignement dans la classe régulière.

Le besoin de sensibiliser le personnel enseignant à la douance et au talent peut trouver sa souche dans de nombreuses résistances telles l'élitisme, le vedettariat et le caractère non-prioritaire de l'éducation aux élèves doués et talentueux. De plus, plusieurs préjugés à l'égard de ces élèves, entre autres, la non-nécessité de leur offrir des services supplémentaires puisqu'ils peuvent très bien se débrouiller eux-mêmes, font ressortir ce besoin d'effectuer une sensibilisation auprès des enseignants(es) afin de pouvoir intervenir de façon adéquate et efficace.

Un plan d'intervention visant à la sensibilisation et à l'information du personnel enseignant doit avoir comme objectif général de sensibiliser ces derniers à l'existence et à reconnaissance des élèves doués et talentueux dans la classe régulière. Certains facteurs font naître ce besoin, nous l'avons vu précédemment, et, à cela s'ajoute le fait qu'ils sont les premiers intervenants auprès des enfants d'où la nécessité de bien connaître les caractéristiques et besoins de ceux-ci afin de répondre à ces besoins.

Si une commission scolaire désire que son programme d'intervention pour élèves doués et talentueux fonctionne adéquatement, elle se doit d'inclure l'enseignant de la classe régulière à la fois dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation des programmes.

De plus, l'organisme scolaire devrait offrir au personnel enseignant les ressources humaines et matérielles nécessaires, dont entre autres, du perfectionnement aux maîtres s'appuyant sur une sensibilisation des caractéristiques et des besoins éducatifs spécifiques de ces élèves doués et talentueux ainsi que des moyens mis à leur disposition pour répondre à ces besoins.

Cette sensibilisation devrait être assumée par la commission scolaire en collaboration avec les universités dans le cas du perfectionnement et pourrait prendre les tangentes suivantes: ateliers de travail lors de journées pédagogiques, perfectionnement aux maîtres, conférences et même la publication de pamphlets.

2.2 MOYENS A PRIVILEGIER

Les modalités qui vont suivre visent une sensibilisation du personnel enseignant en rapport aux élèves doués et talentueux. L'inventaire peut paraître au premier abord insuffisant; cependant, s'ajoutent à ces divers moyens, certains autres servant à une sensibilisation de masse comme par exemple, les publications d'articles dans les journaux dont nous avons traité au chapitre premier. Nous verrons les objectifs spécifiques des différents moyens que nous jugeons les plus pertinents et ensuite leur contenu possible. Nous regarderons quelque peu les avantages et désavantages de chacune de ces modalités pour finalement tirer une brève conclusion sur certains effets à court et à long terme de telles démarches. Certains points comme le perfectionnement aux maîtres dépassent le cadre d'une simple sensibilisation; cependant, nous tenons à aborder ce sujet puisqu'il exerce tout de même un effet dans ce sens auprès des enseignants.

2.2.1 Ateliers de travail

Si l'on désire parler strictement de sensibilisation auprès du personnel enseignant, certaines modalités sont plus pertinentes, soit les ateliers de travail, des conférences, en plus des journaux et des pamphlets. Lorsque nous parlons d'ateliers de travail où les enseigants(es) peuvent discuter et se familiariser avec les divers problèmes que pose l'éducation aux élèves doués et talentueux, ces ateliers peuvent facilement s'intégrer à des journées pédagogiques et faire l'objet de session de demi-journée. Ces sessions pourraient être planifiées par la personne responsable du programme d'intervention et contenir plusieurs thèmes susceptibles d'intéresser les enseignants par des moyens concrets leur permettant d'intervenir dans la classe régulière. Cependant les premières rencontres devraient être organisées spécifiquement dans des buts de sensibilisation afin d'aider les enseignants à reconnaître les caractéristiques et les besoins de ces élèves doués et talentueux.

Le terme "atelier de travail" veut signifier une participation de l'enseignant dans la découverte des caractéristiques des enfants et de leurs besoins spécifiques.
Le responsable du plan de sensibilisation devra également fournir quelques documents de base, de l'information générale et plus spécifique, ce type d'information pouvant trouver sa source dans l'annexe "A", traitant particulièrement des caractéristiques et besoins des élèves doués et talentueux.

La préparation de ces sessions de sensibilisation devra inclure un objectif général ainsi que les objectifs spécifiques de ces ateliers afin de procéder adéquatement dans l'intervention particulière avec les enseignants. Lorsqu'un enseignant peut reconnaître les caractéristiques spécifiques à un élève doué et talentueux, il devient plus sensible à la présence de ceux-ci dans sa classe et lors de la sélection des enfants, il pourra être un rouage important dans la cueillette d'information.

On ne peut demeurer dans une phase de sensibilisation avec le personnel enseignant que lors de quelques rencontres de ce genre car l'information générale doit se transformer en une éventuelle formation. Ce moyen de sensibilisation se doit d'être effectué lorsqu'un organisme scolaire désire informer et sensibiliser son personnel enseignant car les journées pédagogiques demeurent un temps privilégié à ce type d'activités. Nous n'entrerons pas dans la planification de ces ateliers puisque nous jugeons qu'avec les points de repères mentionnés ainsi que les documents de l'annexe "A" qui pourraient être complétés éventuellement à l'aide de publications de la part de tout autre organisme (universités, ministère de l'Education).

Autant, nous avons vu l'importance de la sensibilisation des parents, celle effectuée auprès du personnel enseignant s'avère d'une nécessité certaine et un investissement en ce sens se doit d'être fait et nous croyons que ce moyen particulier demeure le plus pertinent.

2.2.2 Conférences

Nous reprenons ici un thème ayant déjà été abordé dans le premier chapitre sur la sensibilisation auprès des

parents. Ces conférences sur la douance et le talent ont les mêmes objectifs que ceux présentés précédemment. Pour ce qui est de l'organisation, ces conférences peuvent être données à la commission scolaire ou une université et ce, par des spécialistes dans le domaine de la douance et le talent ou encore par les personnes responsables du projet.

Certes les thèmes abordés à l'intérieur de celles-ci ne diffèrent pas beaucoup de celles pouvant être offertes aux parents et nous croyons que cette modalité visant une sensibilisation pourrait très bien être offerte à tous les agents concernés dans l'éducation des élèves doués et talentueux. L'expérience faite récemment à l'université de Montréal par monsieur Jérôme Poirier, professeur au département de l'orthopédagogie de cette même université fut très appréciée par tous les participants. Trois soirées-conférences à intervalles d'une semaine ont suscité un certain intérêt dans la population puisque plusieurs directeurs d'école, enseignants, étudiants universitaires et parents faisaient partie du groupe. Présentant quelques notions générales sur les enfants doués et talentueux en terme de définitions, de caractéristiques et de besoins, le conférencier, monsieur Poirier, a ensuite abordé les moyens d'intervention pouvant répondre aux besoins de cette clientèle scolaire spécifique et les discussions, se situant à un niveau très concret, ont suscité beaucoup d'intérêts de la part des participants.

Ceci n'est qu'un exemple de l'application de ce type d'approche et nous croyons qu'offertes dans le milieu scolaire, ces conférences peuvent très bien remplir leur objectif de sensibilisation et même aborder les moyens d'intervention. Ainsi, présentées par un professeur d'université ayant une expérience dans le domaine, de telles conférences pourraient rejoindre plusieurs participants. Donc, cette alternative devrait être fortement privilégiée par un organisme scolaire désirant sensibiliser toute la population de son territoire.

2.2.3 Perfectionnement des Maîtres

Nous abordons un sujet qui certes dépasse l'objectif de sensibilisation mais auquel nous aimerions apporter certains éléments de pertinence. Lorsque nous pensons perfectionnement, nous faisons référence à une formation des enseignants pour l'éducation des élèves doués et talentueux. Ce besoin est bien présent et les enseignants l'admettent à l'unanimité lorsqu'ils veulent s'impliquer dans une démarche de services; donc, tout organisme scolaire devra prévoir l'organisation d'un module de perfectionnement. Nous n'entendons pas présenter à l'intérieur de ce document un plan de perfectionnement puisque notre mandat se situe plutôt au niveau de la sensibilisation.

Cependant, nous jugeons très pertinent d'offrir au personnel enseignant sur place un cours universitaire sur les enfants doués, ce qui ferait partie d'un programme de perfectionnement des Maîtres. Bien sûr, peu d'université au Québec offrent un tel cours à l'intérieur du programme

des sciences de l'éducation et il serait important que celles-ci, à court et moyen terme, insèrent un tel cours à leurs grilles de cours. A l'intérieur de ce cours, les caractéristiques, besoins spécifiques et méthodes d'intervention sont abordés de façon systématique et deviennent donc les éléments des plus pertinents à une sensibilisation en profondeur du personnel enseignant.

Les enseignants semblent être très positifs à une offre de ce genre aux quelques endroits où une commission scolaire, appuyée par une université, offre ce type de service. Comme nous le mentionnions précédemment, les besoins éducatifs spécifiques des élèves doués et talentueux font ressortir le besoin de plus en plus pressant d'intervenir afin de leur offrir des services adéquats et, dans le cas du personnel enseignant, les besoins d'information et de formation sont également présents; ce moyen de sensibilisation et même de formation dont nous venons de présenter les avantages peut, selon nous, répondre à ces besoins.

2.3 CONCLUSION

Nous venons de voir au cours de ce chapitre les raisons justifiant une sensibilisation du personnel enseignant ainsi que les différents moyens que nous jugeons les plus pertinents pour réaliser cet objectif. Nous tenons également à souligner que certains moyens utilisés pour sensibiliser les parents comme la publication d'articles dans les journaux ou encore de pamphlets de sensibilisation à la douance et au talent peuvent aussi avoir une utilité certaine pour les enseignants puisqu'ils s'adressent à la population générale. Nous ne les avons pas réinsérés dans ce chapitre pour

éviter un effet de répétition; cependant, ils doivent être partie intégrante d'un plan de sensibilisation auprès de la population.

Une meilleure connaissance du phénomène de la douance et du talent par le biais d'une sensibilisation du personnel enseignant ne peut qu'entraîner des effets positifs sur toute la pédagogie puisque l'objectif premier est d'offrir à chacun ce qu'il lui revient de droit en terme d'éducation. Si l'on réussit à diminuer les préjugés reliés aux élèves doués et talentueux, les portes seront ouvertes à une éducation rattachée aux besoins de chaque enfant et du fait que l'enseignant(e) est le principal intervenant avec l'enfant à l'école, les organismes scolaires devront investir sérieusement à leur sensibilisation. Nous avons présenté plusieurs moyens permettant à une commission scolaire d'intervenir et selon nous, la préparation d'ateliers lors de journées pédagogiques s'avère un des moyens les plus adéquats; nous avons donc tenté, à l'intérieur de ce chapitre, de faire l'étude de différents moyens de sensibilisation et de leurs impacts. Nous tenons à mentionner de nouveau le fait que toute sensibilisation doit être orchestrée de façon à rejoindre les différents agents concernés dans une même période de temps afin d'obtenir un mouvement général de sensibilisation.

éviter un effet de répétition; cependant, ils doivent être partie intégrante d'un plan de sensibilisation auprès de la population.

Une meilleure connaissance du phénomène de la douance et du talent par le biais d'une sensibilisation du personnel enseignant ne peut qu'entraîner des effets positifs sur toute la pédagogie puisque l'objectif premier est d'offrir à chacun ce qu'il lui revient de droit en terme d'éducation. Si l'on réussit à diminuer les préjugés reliés aux élèves doués et talentueux, les portes seront ouvertes à une éducation rattachée aux besoins de chaque enfant et du fait que l'enseignant(e) est le principal intervenant avec l'enfant à l'école, les organismes scolaires devront investir sérieusement à leur sensibilisation. Nous avons présenté plusieurs moyens permettant à une commission scolaire d'intervenir et selon nous, la préparation d'ateliers lors de journées pédagogiques s'avère un des moyens les plus adéquats; nous avons donc tenté, à l'intérieur de ce chapitre, de faire l'étude de différents moyens de sensibilisation et de leurs impacts. Nous tenons à mentionner de nouveau le fait que toute sensibilisation doit être orchestrée de façon à rejoindre les différents agents concernés dans une même période de temps afin d'obtenir un mouvement général de sensibilisation.

CHAPITRE III

SENSIBILISATION AUPRES DES PROFESSIONNELS NON ENSEIGNANTS

ET ADMINISTRATEURS SCOLAIRES

3.1 PROBLEMATIQUE

Parce que les administrateurs scolaires dans les organismes d'enseignement assurent les conditions favorables au déroulement d'un programme d'intervention éducative et que les professionnels non enseignants servent de ressources essentielles à la réalisation des activités, il s'avère des plus importants de pouvoir les sensibiliser en ce qui a trait à l'éducation des élèves doués et talentueux. Leurs rôles respectifs en font des agents auxquels il convient de fournir une information de base sur la douance et le talent.

Avant d'entreprendre des moyens de sensibilisation auprès du personnel enseignant, la personne mandatée par le conseil des commissaires devra effectuer une sensibilisation auprès des directeurs d'école et professionnels non-enseignants qui, à leur tour, pourront servir de support ou personne-ressource lors de la sensibilisation des enseignants.

Les préjugés reliés aux enfants doués et talentueux se retrouvant dans la population générale ainsi que le manque d'information impliquent que les administrateurs scolaires et les professionnels non enseignants doivent eux aussi bénéficier d'un plan de sensibilisation. Ces derniers, par leur participation au rôle de l'école, se voient dans l'obligation de s'impliquer lors de l'implantation d'un projet éducatif de cette envergure, d'où la nécessité et le besoin de satisfaire leurs différentes attentes au niveau de l'information à posséder afin de prévoir des mesures administratives adaptées à l'éducation des élèves doués et talentueux et pouvoir fournir au personnel enseignant le support nécessaire en terme de ressources humaines et matérielles.

Cette sensibilisation des cadres scolaires est assumée par la commission scolaire par l'intermédiaire d'une personne-ressource

mandatée à cet effet. Nous faisons ressortir à ce moment un autre besoin qui est l'engagement d'une personne responsable du projet qui pourrait d'une part, intervenir auprès de ces élèves et qui de plus serait en mesure d'apporter son aide à l'ensemble du personnel scolaire.

Certes, l'intervention auprès des cadres ne nécessite pas le même investissement en terme de formation plus utile au personnel enseignant; cependant, une sensibilisation au phénomène de la douance et du talent de ces différents agents ne peut qu'assurer le bon déroulement de tout programme d'intervention car tous sont impliqués, de près ou de loin, à la mise en place d'un tel projet.

3.2 MOYENS A PRIVILEGIER

Les diverses modalités retenues dans ce chapitre ne présentent pas de grandes différences dans la forme et le contenu puisque, nous l'avons déjà mentionné, certains moyens peuvent rejoindre plusieurs agents dans un même temps. Ce qui peut différencier ces approches, c'est surtout quant au nombre de participants car ce groupe est beaucoup moins nombreux que le personnel enseignant et les parents et dans une intervention de sensibilisation, cela peut avoir un effet positif. Les objectifs spécifiques de chacune de ces modalités demeurent sensiblement les mêmes ainsi que les avantages et effets de chacune. La publication d'articles dans les journaux peut aussi rejoindre ces agents; cependant, la nécessité de rencontres d'information se ressent rapidement; nous l'avons intitulé ateliers de travail que nous pourrons expliciter davantage un peu plus loin. Nous tenons également à souligner de nouveau l'approche des soirées-conférences et ajouter celle de séminaires sur la douance et le talent. Une brève conclusion sur ces divers moyens permettra de regarder les effets de ces sensibilisations.

3.2.1 Ateliers de travail

Des rencontres regroupant les directeurs d'école, les professionnels non enseignants et la personne responsable du projet sous la forme d'ateliers de discussion en vue d'une sensibilisation à la douance et au talent, s'avèrent, selon nous, le moyen le plus adéquat afin d'informer ces différents agents. Les thèmes les plus importants de discussion étant les caractéristiques, les besoins éducatifs et les programmes d'intervention auprès des élèves doués et talentueux.

Quelques sessions d'une demi-journée avec ces cadres peuvent permettre une sensibilisation ouvrant la porte à un désir d'intervenir et de supporter les enseignants dans leur tâche d'éducation de cette clientèle scolaire spécifique. Les professionnels non enseignants peuvent devenir d'enventuelles personnes-ressources pour les enseignants, d'où l'importance de les sensibiliser aux divers problèmes suscités par l'éducation aux enfants doués et talentueux. Ces ateliers pourraient également permettre une meilleure intégration des différentes notions reliées à la douance et au talent. Nous croyons que sous cette forme, la sensibilisation est des plus efficaces et en terme de préparation, les contenus peuvent être sensiblement les mêmes que ceux effectués avec le personnel enseignant.

Bien appuyée par les directeurs d'école et les profesionnels non enseignants, la personne responsable de la mise en place d'un programme d'intervention pourra escompter des résultats très positifs à sa mission.

3.2.2. Conférences

Nous avons parlé suffisamment de ce type d'approche lors des deux premiers chapitres et nous avons mentionné que ces conférences peuvent être offertes à toute la population; l'exemple cité au deuxième chapitre montre bien cette possibilité et l'intérêt que cela peut susciter. En terme de sensibilisation, l'effet provoqué par ces conférences est bien perceptible dans la meilleure connaissance qu'ont les participants de la douance et du talent. Nous avons souligné que certaines universités peuvent offrir ce service aux organismes scolaires; il ne reste qu'à ces derniers de leur donner ce genre de mandat. Toutefois, la personne responsable au niveau de la commission scolaire de l'implantation de services destinés aux élèves doués et talentueux, pourrait également offrir ce type d'approche à la population.

3.2.3 Séminaires

Cette approche se veut différente par le fait que les participants peuvent avoir un mandat spécifique comme par exemple de présenter les caractéristiques des enfants doués et talentueux et où en fait chaque individu ou petits groupes présentent au reste du groupe les recherches ou travaux qu'ils ont effectués.

Les séminaires peuvent être organisés par la personne responsable du projet et nous croyons qu'ils peuvent susciter un meilleur intérêt chez les participants par leur implication directe à l'intérieur même de ces séminaires. De plus, ils pourront permettre un plus grand questionnement auprès de ces agents et même d'étudier les divers moyens

à mettre en place afin de soutenir le personnel enseignant. Ces séminaires sur la douance et le talent offrent beaucoup d'opportunités aux participants, les aidant à répondre à leurs attentes spécifiques.

3.3 CONCLUSION

A l'intérieur de ce chapitre, nous nous sommes arrêtés sur certaines modalités auxquelles une commission scolaire peut recourir afin de sensibiliser ses différents administrateurs scolaires et professionnels non enseignants. Nous jugeons des plus pertinents, les ateliers de travail ou de discussions, mais prêtons également beaucoup d'intérêt aux séminaires et même aux conférences. Dans une phase de sensibilisation, tout organisme scolaire se doit d'intervenir à tous les niveaux et il aura à choisir parmi ces quelques alternatives servant de moyens de sensibilisation à des attentes et des besoins de la population visée par ces approches.

Les contenus élaborés dans chacune de ces modalités, que ce soit pour les parents, enseignants ou professionnels non enseignants, ne varient que très peu; cependant, les attentes étant différentes de la part de ces divers agents, toute sensibilisation devra s'adapter à ces besoins.

Nous avons tenté, à l'intérieur de ce chapitre, de cerner les moyens de sensibilisation les plus adéquats; certes, des réaménagements de ceux-ci peuvent s'effectuer afin de les rendre plus efficaces mais notre expérience nous a montré que ces approches peuvent avoir des effets très positifs. Il serait souhaitable que le ministère de l'Education ou tout autre organisme (commission scolaire, université, etc.) puisse apporter le soutien nécessaire aux organismes désirant entreprendre une phase de sensi-

bilisation et ce, dans l'élaboration d'une instrumentation adéquate et ce document est une partie de ce mandat.

CHAPITRE IV

L'IDENTIFICATION DES ELEVES DOUES ET TALENTUEUX

4.1 PROBLEMATIQUE

Pourquoi identifier les élèves doués et talentueux? Plusieurs réponses s'offrent à cette interrogation. D'abord, parce que si l'on désire répondre aux besoins éducatifs spécifiques de ces élèves, nous devons avoir une meilleure connaissance de leurs forces, leurs faiblesses, leurs styles d'apprentissage et leurs intérêts; les mécanismes d'identification permettent ce fait. De plus, d'offrir un programme d'intervention à une clientèle scolaire sans bien identifier quels en seront les bénéficiaires, comportent certains risques puisque certains enfants doués et talentueux sont en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ou présentent des indices de sous-performance académique ou encore réussissent à passer inaperçus dans la classe; ces différentes raisons font que si l'on n'identifie pas ces élèves, ils risquent de se désintéresser de l'école et devenir des cas d'abandon scolaire précoce. Ainsi, seraient oubliés certains enfants pouvant bénéficier de services adéquats à leurs besoins.

La nécessité d'identifier les élèves doués et talentueux est clairement définie à travers ce que nous venons d'énoncer et l'on pourrait ajouter à cela, qu'un programme d'intervention sans identification préalable entraînerait également de ne pas connaître tous les types d'enfants doués et talentueux et ainsi d'offrir des services équivalents ou semblables à des enfants dont les besoins sont différents.

La douance n'étant plus reléguée à de simples aptitudes intellectuelles mais aussi à de nombreuses habiletés reliées à la créativité, aux arts, au rendement académique, aux aptitudes psychomotrices et au leadership, les mécanismes d'identification deviennent également plus diversifiés afin de dépister ces dif-

férentes habiletés. L'identification de cette population scolaire spécifique peut s'effectuer à partir de différentes approches que nous verrons au cours de ce chapitre.

La difficulté peut se situer au niveau du choix des instruments de dépistage dû à la nécessité d'une approche pluridimensionnelle et que peu d'instruments sont développés au Québec. La majorité de ceux-ci proviennent d'états américains et impliquent une traduction et une adaptation avant leur utilisation en milieux francophones. C'est surtout au niveau des questionnaires aux enseignants, aux parents et aux pairs qu'apparaît la nécessité de posséder des instruments développés ici et certains milieux scolaires québébois ont déjà commencé à construire ce type d'instrumentation. En ajoutant à cela les résultats de travaux scolaires et de tests, une procédure plus adéquate semble prendre forme.

Une procédure souple et ouverte à plusieurs types de renseignements auxquels pourraient s'ajouter un questionnaire d'intérêts pour les enfants ainsi qu'un autre sur leurs styles d'apprentissage, pourraient permettre de connaître adéquatement les besoins spécifiques de chaque enfant. Une telle modalité d'identification dépasserait à ce moment un but de sélection des enfants pouvant bénéficier d'un programme d'intervention aux doués et talentueux et deviendrait un moyen pour chaque enseignant de mieux connaître les caractéristiques et les besoins de tous les enfants de son groupe et de ce fait, offrir un enseignement adapté à chacun.

4.2 TYPES D'APPROCHES ET INSTRUMENTS DE DEPISTAGE

4.2.1 Approche objective

Une des deux façons de procéder à l'identification peut

être qualifiée d'objective en raison des instruments utilisés. Il s'agit de tests standardisés et validés où les résultats peuvent être interprétés à partir des scores obtenus. Les instruments les plus utilisés sont les tests d'intelligence de groupe et individuel ainsi que les tests de rendement académique; parmi ceux-là, figurent les tests de type Wechsler, Standford-Binet, Otis-Lennon et autres. S'ajoutent également à cela les tests de personnalité, de créativité ou de rendements spécifiques. Etant donné la dimension strictement intellectuelle de la douance il y a quelques années, les tests d'intelligence devenaient le seul critère pouvant définir l'élève doué. Aujourd'hui, la nouvelle conception de la douance et du talent a fait apparaître d'autres besoins en terme de développement de nouveaux instruments et, de plus, les tests d'intelligence ont été sujet à de nombreuses critiques à cause de leur caractère restrictif.

Une approche objective peut difficilement répondre à tous les besoins que nécessite l'identification des élèves doués et talentueux puisqu'elle tend à catégoriser chaque enfant à l'aide de chiffres servant de critère. De là, sont également apparus les termes de doués et de surdoués dépendamment du Q.I. obtenu au test d'intelligence. Une autre critique faite à ce genre de tests réside aux niveaux des résultats qui peuvent être faussés par de nombreuses raisons dont une faible motivation des enfants à utiliser toutes leurs aptitudes, ce qui fausse le vrai potentiel de l'enfant. Toutefois, nous ne sommes pas ici pour faire le procès de ces tests car de plus, nous croyons qu'ils peuvent avoir une utilité certaine lors de l'identification; nous y reviendrons.

4.2.2 Approche subjective

Une autre façon d'effectuer l'identification des doués et talentueux est apparue avec la nouvelle conception de ce qu'est la douance et le talent; ainsi, certains talents particuliers ne peuvent être identifiés qu'à partir du jugement de certaines personnes. En partant de caractéristiques et comportements observables, certains auteurs ont développé des questionnaires et des grilles d'évaluation pouvant être destinés aux enseignants(es), aux parents et aux pairs et ce moyen est de plus en plus utilisé dans plusieurs milieux scolaires en particulier américains.

L'identification des enfants doués et talentueux par les enseignants(es) est un des plus vieux moyens de dépistage et malgré le fait qu'il ne permet de découvrir que 40 à 50% des enfants ayant des aptitudes supérieures à la moyenne, il demeure un instrument très utilisé car il peut également apporter des indices pertinents pouvant servir à l'élaboration de types de programmes pour ces enfants. Les erreurs de jugement des professeurs peuvent être reliées au fait que la réussite soclaire est souvent liée à la douance ainsi presqu'uniquement les premiers de classe seront identifiés par l'enseignant(e). Une meilleure connaissance des caractéristiques des enfants doués et talentueux pourrait réduire de beaucoup cet effet.

Quant à la forme de ces questionnaires, il s'agit, la plupart du temps, de grilles d'évaluations où l'enseignant(e) inscrit le nom de l'élève ou des élèves qui possèdent les caractéristiques spécifiées. Un exemple de ce type de questionnaire a été élaboré par J.S. Renzulli et R.K. Hartman (1980) et semble montrer un bon degré d'efficacité. D'ailleurs, aux Etats-Unis, plusieurs états ont mis sur pied

des sessions de formation offertes au personnel enseignant pour les aider à identifier les enfants doués et talentueux. A travers les modalités de sensibilisation et de formation mentionnées dans les chapitres précédents, certaines pourraient offrir ce service.

L'identification par les parents peut également permettre de dépister certains enfants doués et talentueux et leur estimation devrait être prise en considération dans le dépistage des enfants car certaines études, dont celle de Jacobs (1971), montre que le jugement des parents est souvent plus exact que celui de l'enseignant(e). Bien que certains ont tendance à surestimer les capacités de leurs enfants, d'autres se présentent comme d'excellents juges. Des grilles ont également été élaborées pour les parents par différents spécialistes américains et, tout comme ceux destinés aux enseignants, une traduction et une adaptation de ces questionnaires seraient appropriées. Si une commission scolaire désire faire appel aux parents, elle devra réussir à susciter leur implication et nous avons vu qu'une sensibilisation en ce sens peut faire des parents de très bons collaborateurs dans le processus de dépistage.

Finalement, l'identification par les pairs est un autre moyen auquel plusieurs accordent de plus en plus de validité. Bien que les enfants confondent également intelligence et résultats scolaires assez facilement, leur avis peut s'avérer très juste en certains cas et même permettre de dépister un enfant que les tests collectifs, jugement de l'enseignant(e) et inventaire des parents n'auraient point signaler. Certaines commissions scolaires utilisent un instrument de ce type qu'elles ont développé localement et prêtent beaucoup d'attention aux résultats obtenus.

A partir d'un questionnaire où les enfants d'une classe doivent inscrire les noms d'enfants répondant aux caractéristiques ou aux critères de questions reliées à différents domaines de douance et de talent; chaque choix d'enfants était totalisé, le nombre total et la fréquence d'apparitions de certains noms d'enfants pouvant permettre d'établir un degré de signification des résultats. Les enfants peuvent être d'excellents prédicteurs et ils ne sont pas à négliger dans le processus d'identification.

A ces trois moyens d'identification subjectifs peuvent s'ajouter une entrevue personnelle avec l'enfant et certaines notes anecdotiques des enseignants et parents. Bien qu'ils ne soient que le résultat d'un jugement posé par ces différentes personnes, ces questionnaires apportent des éléments très pertinents servant à l'identification des élèves soués et talentueux. Cependant, comme dans le cas des instruments utilisés par une approche objective (les tests standardisés), ils ne sont pas complets en soi d'où la nécessité d'une approche pluridimensionnelle aussi appelée approche mixte par le fait qu'elle fait appel à ces deux types d'instruments (objectifs et subjectifs).

4.2.3 Approche pluridimensionnelle

Une approche de ce genre peut paraître au premier abord, un processus long, complexe et même coûteux. Mais il n'est certes pas nécessaire qu'une commission scolaire s'implique dans un tel processus pour réussir à bien identifier ces élèves doués et talentueux. Cependant, nous voyons la nécessité dans certains cas d'évaluer les habiletés

intellectuelles ou créatives d'un enfant entre autres, pour les cas d'élèves sous-performeurs académiques. Une approche pluridimensionnelle pourra permettre de mieux cerner les différentes caractéristiques et, par conséquent, les besoins éducatifs spécifiques de ces élèves doués et talentueux. Lorsqu'un organisme scolaire adopte la notion des multiples facettes de la douance, cela implique qu'il devra mettre en place différents mécanismes permettant d'identifier les enfants qui présentent une ou plusieurs de ces facettes; une approche pluridimensionnelle permet de satisfaire cette exigence.

Dans la prochaine partie de ce chapitre, nous présenterons un type d'approche pluridimensionnelle qui pourrait éventuellement servir à un organisme scolaire en présentant les mécanismes les plus appropriés à l'identification des élèves doués et talentueux et à la connaissance de cette population scolaire spécifique.

4.3 PROPOSITIONS SUR UNE PROCEDURE D'IDENTIFICATION

Nous avons vu que lors de l'implantation de programmes d'intervention destinés aux élèves doués et talentueux, la première phase essentielle s'avère une période de sensibilisation auprès des agents concernés. La suite logique qui permet l'installation de services doit permettre d'identifier quels en seront les bénéficiaires. Nous croyons que la façon la plus pertinente de procéder à cette identification réside dans une approche à la fois subjective et objective.

4.3.1 Questionnaires aux parents

Etant donné l'importance d'une collaboration parents-école, leur participation à la phase d'identification devient une nécessité. La commission scolaire pourrait faire parvenir un questionnaire à tous les parents des enfants de son territoire dans le but de recueillir des premières informations sur les aptitudes et intérêts de leurs enfants. Ce questionnaire doit présenter certaines caractéristiques d'enfants doués et talentueux et permettre aux parents de juger de la présence ou non de ces différentes caractéristiques et de mentionner les aptitudes et intérêts particuliers de leurs enfants. Ce genre d'instrument peut être élaboré à partir d'une traduction et d'une légère adaptation de questionnaires américains qui peuvent être des plus adéquats. Certaines commissions scolaires francophones ont élaboré leurs propres questionnaires et semblent obtenir des résultats positifs au niveau des corrélations avec d'autres instruments. Les parents sensibilisés à la douance et au talent sont d'autant plus efficaces dans leur évaluation par rapport à leurs enfants. Donc, dans un premier temps, l'organisme scolaire doit faire appel aux parents par l'intermédiaire d'un bref questionnaire.

4.3.2 Grilles d'évaluation aux enseignants(es) et aux spécialistes

Dans un deuxième temps ou au cours de la même période, le personnel enseignant devra également être sollicité afin d'identifier les enfants doués et talentueux. A l'aide d'une grille d'évaluation dont nous avons déjà mentionné le contenu, les enseignants(es)pourraient ap-

porter leur jugement sur des caractéristiques que certains des enfants de la classe pourraient posséder. Par expérience, nous avons observé que les quelques difficultés à répondre à certaines questions de ces questionnaires peuvent être atténuées par de l'information sur les caractéristiques des enfants doués et talentueux, et ce, lors de la phase de sensibilisation.

4.3.3 Jugement des pairs

Un autre instrument qui s'avère des plus utile lors de l'identification et qui devrait faire partie intégrante de toute procédure de ce type, est un questionnaire de nature sociométrique adressé aux enfants de la classe. Ce genre de questionnaire a été élaboré également dans quelques commissions scolaires et permet d'identifier certains enfants qui auraient passer inaperçus à l'aide d'autres instruments.

Nous venons de souligner l'importance de ces trois types de questionnaires lors d'une phase d'identification; cependant, nous tenons à ajouter d'autres instruments que nous jugeons également très pertinents et qui permettent une approche plus globale.

4.3.4 Résultats des travaux scolaires

Il ne s'agit ici que d'une cueillette de renseignements sur les différents travaux réalisés par les enfants ainsi que sur leurs résultats académiques afin de posséder toutes informations susceptibles d'apporter une meilleure connaissance de certaines aptitudes d'élèves pouvant présenter des caractéristiques reliées à certains domaines de talent.

4.3.5 Test de rendement scolaire

Certaines commissions scolaires administrent ce genre de tests à chaque année et ce, sans un but visant une identification d'élèves doués et talentueux mais plutôt afin de permettre aux enseignants(es) de mieux situer le développement en terme d'acquisitions de chaque élève et de pouvoir apporter les correctifs nécessaires. Nous croyons à l'utilité de ce genre de tests et de l'information qu'ils peuvent fournir. Ils s'administrent collectivement et ne nécessitent pas un énorme investissement. Un questionnaire sur les styles d'apprentissage pourrait également avoir une place importante dans cette optique.

4.3.6 Test de créativité

Ce type de test peut paraître superflu pour certains; cependant, si un organisme scolaire veut offrir des services aux élèves doués et talentueux, les enfants créatifs font partie de cette population et l'on devra pouvoir les identifier. Certes la nécessité d'administrer à nouveau des tests collectifs peut être contestée et il est possible à ce moment de s'en tenir à l'observation des différents travaux ou encore dans la façon de répondre à certains problèmes de la part des élèves.

La créativité chez un enfant peut s'observer à partir de plusieurs points de vue et une attention particulière à ce niveau peut, selon nous, suffire à reconnaître un enfant créatif d'un enfant non-créatif bien que les tests de créativité (Torrance) peuvent fournir des éléments importants.

4.3.7 Questionnaire d'intérêts

Nous arrivons à un instrument de mesure des plus pertinents lors de l'implantation de programmes d'intervention destinés aux élèves doués et talentueux. A l'aide d'un questionnaire d'intérêts adressé aux enfants, un organisme scolaire pourra identifier les différents centres d'intérêts en conséquence. Une traduction et une adaptation de certains questionnaires américains pourraient permettre de posséder un modèle pertinent et efficace. Un investissement en ce sens, de la part des organismes scolaires, pourrait être d'une grande utilité lors de la planification d'activités et il devrait être administré à l'ensemble des élèves de l'école.

4.3.8 Test d'intelligence

Nous ne reviendrons pas ici sur les critiques faites à ces tests mais uniquement sur les utilités en terme d'une meilleure connaissance du potentiel, des forces et des faiblesses des enfants aux niveaux des habiletés cognitives et des différents processus intellectuels. Nous voyons leurs nécessités pour certains cas d'enfants sur lesquels des doutes sont émis, entre autres, des élèves sous-performeurs. Donc, la passation de certains tests d'intelligence individuels peut permettre une meilleur compréhension des aptitudes de certains élèves et, s'ils ne sont pas administrés dans un but strictement sélectif, ces tests peuvent avoir leur place dans tout processus d'identification.

4.3.9 Elaboration de dossiers personnels

Ce point particulier veut situer l'importance d'élaborer un dossier où toutes les informations recueillies à partir des questionnaires aux parents, aux enseignants, aux pairs, et aux enfants sur leurs intérêts ainsi que des tests de rendement scolaire, de créativité et d'intelligence pourraient permettre de connaître les forces, les faiblesses, les intérêts, les styles d'apprentissage, etc. de chaque enfant identifié comme doué et talentueux. Une synthèse de ces informations permettrait ainsi à l'enseignant de mieux connaître les différentes caractéristiques et par le fait même, les besoins éducatifs spécifiques de chacun puisque c'est à partir de la connaissance de ces différentes caractéristiques que se découvrent les besoins y étant reliés. Peuvent s'ajouter à ces informations, des renseignements sur certaines caractéristiques de la personnalité de ces élèves afin d'intervenir adéquatement à tous les niveaux.

4.4 CONCLUSION

La procédure proposée à l'intérieur de ce document ne se veut pas l'unique voie possible à l'identification des élèves doués et talentueux puisque certaines commissions scolaires choisissent de ne pas utiliser différents instruments et ce, pour plusieurs raisons; cependant, la philosophie qui s'y dégage se doit d'être conservée, à savoir, d'identifier certains enfants mais surtout d'avoir une meilleure connaissance de leurs différentes aptitudes et de réutiliser cette connaissance afin de leur apporter des services répondant à leurs besoins de façon adéquate.

Toute approche ayant cette finalité et ne se restreignant pas à certains types d'élèves mais plutôt à l'ensemble de tous ceux pouvant se regrouper parmi les élèves doués et talentueux, permettra l'implantation de programmes d'intervention des plus adéquats.

CONCLUSION GENERALE

A travers ce document, s'est dessinée la nécessité de posséder des moyens de sensibilisation et d'identification dans le cadre de l'éducation aux élèves doués et talentueux. De ce fait, nous avons proposé plusieurs modalités pouvant permettre aux organismes scolaires d'intervenir à ces deux niveaux en vue de l'implantation de services adéquats pour cette clientèle scolaire spécifique. Si un tel document, par son contenu, peut offrir des réponses à ces différents besoins, notre objectif sera atteint.

La sensibilisation à la douance et au talent ainsi que l'identification des élèves doués et talentueux étant des pré-requis à la réussite de tout programme d'intervention, nous croyons que le ministère de l'Education devra offrir le support nécessaire à la réalisation de ces deux objectifs à ses différents organismes scolaires.

REFERENCES

Chauvin, R., Les surdoués, Collection Laurence Pernoud, Paris, 1975

Commission des écoles catholiques de Montréal, Lesquels sont doués, Editions des relations publiques de la CECM, Montréal 1981

Commission des écoles catholiques de Montréal, Pour mieux aider les enfants doués ou talentueux, Quelques documents de réflexion, Comité pour le développement de services aux enfants doués ou talentueux, CECM, Montréal, Octobre 1981

Kovalik, S., The Gifted and the Talented, in Education Consulting Associates, Conferences 1981-82

Ministère de l'Education, Assises théoriques et propositions d'aménagements organisationnels et pédagogiques pour assurer des services éducatifs de qualité aux élèves doués ou talentueux, Rapport du Comité sur la douance, Mai 1982

Ministère de l'Education, Les élèves doués et talentueux à l'école québécoise, Voies de développement, Document de Travail, Février 1983

Newland, E.T., The Gifted in Socio-Educational Perspective, New-Jersey, Prentice-Hall Inc., 1976

Poirier, J., L'éducation des élèves doués et/ou talentueux dans la classe dite "régulière", Université de Montréal, Décembre 1982

Renzulli, J.S. et Hartman, R.K., Scale for Rating Behavioral Characteristics of Superior Students, in Renzulli, J.S. et Stoddard, E.P. (EDS), Gifted and Talented Education in Perspective, Reston, The Concil for Exceptionnal children, 1980, pp. 12-17

Renzulli, J.S., What makes Giftedness: a reexamination of the Definition of the Gifted and the Talented, Ventura Conty Superintendent of Schools, 1979

St-Jacques, M., Quelques propositions pour mieux servir au plan scolaire les élèves doués ou talentueux du préscolaire, du primaire et du secondaire, Montréal, Décembre 1982

Taylor, R., The Gifted and Talented, in Education Consulting Associates, Conferences 1981-82

Terrassier, J.C., Les enfants surdoués ou la précocité embarassante, Paris, E.S.F., 1981

ANNEXE

Nous présentons ici certains documents présentant des caractéristiques et des besoins éducatifs des élèves doués et talentueux. Ils ne se veulent pas exhaustifs de tout ce qui concerne la douance et le talent. Cependant, appuyés par certains documents du ministère de l'Education, ces renseignements pourraient devenir de première importance pour tout organisme scolaire voulant effectuer une sensibilisation auprès de tous les agents concernés et la population générale. Nous laisserons donc au ministère le choix de compléter ces documents pour les rendre les plus adéquats possible à une sensibilisation partant du fait qu'il possède le matériel nécessaire.

DEFINITION *

La définition de la douance fournie par J.S. Renzulli (1979) s'avère la plus appropriée du fait qu'elle inclut le domaine cognitif, le domaine affectif et la créativité. Ce chercheur considère que la motivation, l'intérêt soutenu et l'implication dans une tâche constituent des caractéristiques majeures de la douance.

> *"Le talent consiste en une interaction entre trois groupes de caractéristiques humaines; ces trois groupes étant des aptitudes générales dépassant la moyenne, des niveaux élèves d'engagement dans la tâche et des niveaux élevés de créativité. Les élèves doués et talentueux sont ceux qui possèdent ou qui sont capables de développer cet ensemble de caractéristiques et de les appliquer dans tout domaine virtuellement valable d'agir humain. Les élèves manifestant ou capables de développer une interaction entre ces trois groupes de caractéristiques requièrent une grande diversité de choix éducatifs et des services n'étant pas ordinairement fournis par les programmes réguliers."*

Ce qui est intéressant dans cette définition, c'est d'abord la notion d'interaction parce qu'elle tient compte de la personnalité entière de l'élève doué. Elle vise à favoriser l'épanouissement du potentiel total de l'enfant. Aussi, inclure la motivation et la créativité comme conditions nécessaires à la douance

(*) *Tirée du document du M.E.Q. "Voies de développement", Fév. 1983*

suppose qu'on tient compte de l'environnement, d'un environnement stimulant et adapté à ce potentiel et à cette personnalité.

CARACTERISTIQUES DE L'ENFANT PLUS DOUE

I.- IL COMPREND ET MEMORISE LES CONNAISSANCES

1.- Il saisit le sens profond des choses.
2.- Il donne des réponses rapides et précises.
3.- Il considère les situations d'un oeil critique.
4.- Il adopte les connaissance aux situations nouvelles.

II.- IL COMMUNIQUE EFFICACEMENT DES IDEES

1.- Sa façon de procéder est logique et ordonnée.
2.- Son vocabulaire est vaste et il sait l'utiliser de façon appropriée.
3.- Il est sélectif.
4.- Il est exigeant.
5.- Il a la parole facile.

III.- IL DEMONTRE UNE APTITUDE POUR LA PENSEE ABSTRAITE

1.- Il élabore des généralisations.
2.- Il devine les causes et effets.
3.- Il sait reconnaître les relations qu'il existe entre les choses, les situations, les êtres.
4.- Il comprend les règles et sait les appliquer.
5.- Il prévoit des possibilités nouvelles.

IV.- IL UTILISE DES RESSOURCES VARIEES

1.- Il est versatile.
2.- Lorsqu'il fait face à un problème, il agit de façon indépendante.
3.- Sa façon de rechercher est ingénieuse.

V.- IL A UN ESPRIT CREATEUR

1.- Il est curieux et original.
2.- Il est éveillé aux possibilités.
3.- Il aime faire des expériences.
4.- Il procède par tâtonnement.
5.- Il trouve des façons pour pousser ses idées plus loin.

VI.- IL PEUT TRAVAILLER SEUL

1.- Il démontre une aptitude à la planification.
2.- Il démontre une aptitude à l'organisation.
3.- Il démontre une aptitude pour agir.
4.- Il démontre une aptitude pour juger les situations.

VII.- IL SAIT ASSUMER ET DISTRIBUER DES RESPONSABILITES

1.- Il est persévérant.
2.- Il aime prendre de l'avance.
3.- Il désire réussir.

VIII.- IL S'ADAPTE FACILEMENT AUX NOUVELLES SITUATIONS

1.- Il comprend les raisons d'un changement et les accepte.
2.- Il prévoit les conséquences de quelque chose.
3.- Il adopte une attitude optimiste face aux situations nouvelles.
4.- Les nouvelles idées le stimulent.

IX.- IL A DES APTITUDES PSYCHOMOTRICES

1.- Il est alerte.
2.- Il est actif.
3.- Il déborde d'énergie.
4.- Il ignore les tensions nerveuses.
5.- Il est généralement en bonne santé.

X.- IL APPRECIE LES VALEURS SOCIALES

1.- Il sait reconnaître ce qui est bon ou mauvais.
2.- Il respecte les droits d'autrui.
3.- Il partage volontiers.
4.- Il contribue de façon constructive aux activités d'un groupe.
5.- Il fait constamment des efforts pour vieillir et il maintient des changements d'attitude et d'humeur.
6.- Il est consciencieux et véridique.

XI.- IL ETABLIT DES RELATIONS FAVORABLES

1.- Il se respecte.
2.- Il est d'humeur égale.
3.- Il a le sens de l'humour.
4.- Il est amical, coopératif, serviable.

CARACTERISTIQUES DE L'ENFANT DOUE POUR L'ETUDE

1.- Il est physiquement supérieur; son poids, sa taille, son endurance et sa santé générale sont au-dessus de la moyenne.

2.- Sa capacité de concentration est plus grande que celle des autres enfants en général.

3.- Il apprend plus rapidement et plus facilement que les autres.

4.- Il apprend à lire plus tôt que les autres et il continue par la suite, à lire à un niveau supérieur.

5.- Il a plus de maturité pour s'exprimer par le biais des différents moyens de communication.

6.- Face à son environnement, il est beaucoup plus prévenant que les autres de son âge.

7.- Il pose plus de questions et il veut réellement savoir le pourquoi d'une chose.

8.- Il aime étudier les sujets difficiles car il adore apprendre.

9.- Il passe plus de temps qu'il est nécessaire sur des travaux qui l'intéressent.

10.- Il connaît plusieurs choses que les autres enfants ignorent.

11.- *Il peut adapter des connaissances à des situations variées.*

12.- *Comme il sait reconnaître les relations et qu'il comprend le sens profond d'une chose, il peut ainsi résoudre plus de problèmes.*

13.- *Il analyse rapidement les problèmes mécaniques, les casse-tête et les questions rusées.*

14.- *Il démontre beaucoup d'originalité et il emploie souvent des idées et des méthodes hors de l'ordinaire.*

15.- *Il possède des talents spéciaux.*

16.- *Il analyse ses aptitudes, limites et problèmes.*

17.- *Il agit avec plus d'assurance que les autres et peut prendre une situation en main.*

18.- *Il évalue les faits et les arguments d'un oeil critique.*

19.- *Du côté émotionnel, il est plus stable que les autres.*

20.- *Il peut évaluer les aptitudes des autres.*

21.- *Il a des intérêts divers, spontanés et souvent personnels.*

TRAITS COMMUNS RETROUVES CHEZ LES ETUDIANTS TRES CREATIFS

Il (elle) pose beaucoup de questions, défiant souvent le professeur et les manuels scolaires.

Il (elle) peut jouer à l'imbécile avec tout ce qui lui tombe sous la main.

Il (elle) travaille hors des sentiers battus avec plaisir.

Les récitations et les mémorisations de faits l'ennuient souvent; il (elle) préfère parler idées et solutions de problèmes.

Parmi les étudiants et les professeurs, il (elle) a la réputation d'avoir des idées ridicules.

Il (elle) a beaucoup d'énergie, ce qui lui cause parfois des problèmes.

Ses opinions concernant une situation, un fait, sont solides et il (elle) sait exprimer ce qu'il ressent.

Lors d'un examen, il (elle) a parfois des réponses surprenantes, à caractère prétentieux et ridicule.

Il (elle) aime travailler seul(e).

Certains enfants l'évitent à cause de ses idées folles et de la facilité qu'il a à les présenter et les faire accepter.

Il (elle) ne semble pas faire beaucoup d'efforts mais il réussit assez bien aux examens.

Lors de projets spéciaux, il (elle) démontre beaucoup d'originalité, de concentration et d'efforts.

QUELQUES CARACTERISTIQUES D'APPRENTISSAGE DES ENFANTS SURDOUES....... May V. Seacoe

Caractéristiques	Problème concomitant
1.- Un sens aigu de l'observation, de la réceptivité, du signifiant, un désir d'explorer l'inhabituel.	1.- Crédulité possible.
2.- Capacité d'abstraction, de conceptualisation, de synthèse; intérêt pour un apprentissage inductif et pour la résolution de problèmes; intérêt aux activités intellectuelles.	2.- Rejet occasionnel de l'autorité, omission de détails.
3.- Intérêt dans les relations cause à effet; facilité à établir des relations; intérêt dans l'application de concept; amour de la vérité.	3.- Difficulté à accepter l'illogisme.
4.- Intérêt pour l'ordre et la structure; intérêt pour la cohérence comme les systèmes de valeur, de nombres, les horloges, les calendriers.	4.- Etablissement d'un système particulier parfois discordant.
5.- Mémoire.	5.- Aversion pour la routine et les exercices. Besoin de connaissances nouvelles pour de nouveaux talents.

Caractéristiques	Problème concomitant
6.- Grande compétence verbale; vocabulaire étendu, facilité d'expression, intérêt pour la lecture; grande quantité d'informations dans plusieurs domaines avancés.	6.- Besoin de lire un vocabulaire spécialisé. Une résistance des parents évite le verbalisme.
7.- Attitude à questionner; curiosité intellectuelle; esprit curieux; motivation intrinsèque.	7.- Manque de stimulation scolaire précoce.
8.- Capacité de pensée critique; scepticisme; esprit d'analyse; esprit d'auto-critique et d'auto-vérification.	8.- Attitude critique envers les autres; découragement dû à l'auto-critique.
9.- Esprit de création et d'invention; intérêt pour de nouvelles façons de faire des choses; intérêt pour la création remue-méninges.	9.- Rejet du besoin connu de créer pour lui-même.
10.- Capacité de concentration; attention intense qui exclut tout; grande capacité d'attention.	10.- Résistance aux interruptions.
11.- Comportement dirigé vers un objectif, persistant.	11.- Entêtement.
12.- Sensibilité; intuition; communication avec les autres; besoin de support émotionnel et d'attitude sympathique.	12.- Besoin de succès et de reconnaissance; sensibilité aux critiques; vulnérabilité aux rejets par des groupes de semblables.

	Caractéristiques		Problème concomitant
13.-	Grande énergie, hâte; périodes d'efforts volontaires intenses précédant une création.	13.-	Frustration due à l'inactivité et à l'absence de programmes.
14.-	Indépendance soulignée pour le travail et l'étude, la préférence allant au travail individuel; indépendance, besoin de liberté de mouvement et d'action.	14.-	Les pressions provenant des parents et des groupes de semblables et le non-conformisme; problèmes de rejet et de rébellion.
15.-	Versatilité et virtuosité; diversité des intérêts et aptitudes; diversité des passe-temps; compétence dans les arts comme la musique et le dessin.	15.-	Manque d'homogénéité dans le travail de groupe; besoin de flexibilité et d'individualisation; besoin d'aide pour développer de nouveaux intérêts; besoin d'établir des compétences de base pour les intérêts majeurs.

Pour les enfants dotés d'aptitudes artistiques, les principales caractéristiques sont les suivantes:

- il dessine n'importe quoi
- il met de la profondeur à ses dessins
- il les élabore et sait utiliser de bonnes proportions
- il considère les travaux artistiques sérieusement; il semble y trouver beaucoup de satisfaction
- il est original; il dessine d'une façon exceptionnelle, totalement différente de celle des autres enfants
- il essaie volontiers de nouveaux outils de travail
- la peinture et le dessin sont ses passe-temps
- il utilise l'art pour exprimer ses expériences, ses sentiments
- il s'intéresse aux travaux artistiques de d'autres personnes; il peut juger et apprécier ces travaux; il apprend beaucoup du travail d'un autre
- il aime faire des sculptures avec de la glaise ou travailler dans n'importe quelle expression tridimensionnelle de l'art

Pour les enfants ayant des aptitudes psychomotrices, leurs caractéristiques peuvent être les suivantes:

- il déborde d'énergie et il semble avoir besoin de beaucoup d'exercices pour demeurer heureux
- il aime participer à des jeux très compétitifs
- il excelle régulièrement dans plusieurs jeux compétitifs
- c'est le coureur le plus rapide de son groupe
- il est le mieux coordonné de son groupe
- il aime les sports extérieurs, le camping et les excursions
- il consacre volontiers beaucoup de temps à pratiquer des activités physiques comme le basketball, le tennis, etc.

<u>Pour les enfants ayant des aptitudes au leadership, leurs caractéristiques sont les suivantes</u>:

- la plupart des élèves de la classe l'aiment et le respectent
- il peut amener les autres travailler pour un but défini ainsi qu'un but non défini
- il peut prendre le groupe en main
- il peut déceler et évaluer les aptitudes des autres enfants et il peut leur trouver un rôle dans les activités de groupe
- il sait également déceler ce qui ne va pas dans une activité et peut montrer aux autres comment mieux procéder
- on lui demande souvent des idées et des suggestions
- on s'adresse à lui lorsqu'il y a une décision à prendre
- il devine ce que les autres veulent faire et les aide à y parvenir
- dans plusieurs activités, c'est un leader
- il s'implique dans une activité avec enthousiasme; on le désigne pour des tâches spéciales

Synthèse des caractéristiques spécifiques cognitives et socio-affectives et des besoins éducatifs des individus doués ou talentueux (*)

CARACTERISTIQUES	BESOINS EDUCATIFS
Plan cognitif	
1- Rythme rapide d'apprentissage	*Progression à un rythme plus rapide*
2- Aisance devant la complexité	*Exercer et développer leurs processus mentaux ou leurs habiletés plus élevées*
3- Prédilection pour un champ d'intérêt	*Approfondir leurs connaissances dans leur(s) champ(s) d'intérêt*
4- Curiosité éveillée	*Diversifier leurs connaissances*
Plan socio-affectif	
5- Grande motivation	*Environnement pédagogique qui soutient et alimente leur motivation*
6- Autonomie, non-conformisme	*Encadrement pédagogique aussi souple et peu contraignant que possible*
7- Précocité des intérêts	*Echanger avec des pairs en habiletés ou en talent*
8- Sensibilité et vulnérabilité	*Climat pédagogique qui respecte leur grande sensibilité*

(*) *Tirée du Rapport du Comité sur la Douance, M.E.Q., Mai 1982*